



CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR

Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse

Case postale 251 CH-3000 Berne 7

CRAN02@BLUEWIN.CH - WWW.CRAN.CH/ - CCP 30-514517-5

COMMUNIQUE DE PRESSE - 4 JANVIER 2011

CRISE IVOIRIENNE : RECONNAISSANCE DE L'UNE DES PARTIES EN CONFLIT PAR LA SUISSE

Le CRAN invite les autorités fédérales à appliquer la neutralité et dénonce un suivisme qui ne respecte pas la dignité africaine

La crise post-électorale ivoirienne, provoquée par des résultats proclamant deux présidents pour un siège, vient de connaître un dénouement résiduel, en Suisse. Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), dirigé par la présidente de la Confédération pour 2011, Mme Micheline Calmy-Rey, a officiellement choisi son camp le 29 décembre dernier : « *Comme une grande partie de la communauté internationale, la Suisse reconnaît la victoire électorale d'Alassane Ouattara certifiée par l'ONU* ».

Sans vouloir apporter de soutien à l'une ou l'autre partie au conflit, la décision de la Suisse appelle les observations et interrogations suivantes :

1. Par sa décision, la Suisse viole ses propres principes sacrés de neutralité

La Suisse neutre s'aligne. Sur un autre alignement.

La situation post-électorale en Côte d'Ivoire est à la fois très confuse et très explosive, deux caractéristiques qui poussent en général la Suisse à ne faire preuve ni de précipitation ni de parti-pris. Or, alors que la situation est loin de se décanter et que tout peut basculer d'un moment à l'autre, les autorités suisses décident de choisir entre les deux camps en présence. Auraient-elles entre les mains, après leur propre enquête, des preuves matérielles irréfutables corroborant les éléments matériels ayant permis la certification de l'ONU ? Le DFAE a plutôt suivi un parti-pris « international ».

En effet, après la certification accordée aux résultats « provisoires » par la Commission électorale indépendante (CEI) et proclamant M. Ouattara vainqueur, le représentant de l'ONU n'a plus voulu reconnaître les résultats « définitifs » du Conseil constitutionnel reconnaissant M. Gbagbo vainqueur. Raison invoquée : cet organe serait « contrôlé par M. Gbagbo ». Le DFAE adhère à cette interprétation en sachant pourtant que la même suspicion pèse sur la CEI. Celle-ci était présidée par un partisan officiel de M. Ouattara ; elle était composée aux 2/3 de membres de l'opposition ; en outre, en raison de désaccords internes, ses résultats n'ont pas été proclamés en territoire neutre (ex. siège de l'ONU à Abidjan), mais au QG de M. Ouattara, en présence des artisans de la reconnaissance « internationale » de ce dernier : les représentants de l'ONU, de la France, des USA, des médias étrangers ; etc. etc. **Comment le DFAE arrive-t-il à ne déceler les indices de hold-up électoral que d'un côté ?**

La Suisse préfère renforcer le camp en faveur de l'usage prioritaire de la force.

En s'alignant sur la « communauté internationale », la Suisse fait un choix qui ne vise ni à apaiser ni à concilier ceux qui se font face. Elle contribue plutôt à jeter l'huile sur le feu et à raidir les positions. Comment un pays traditionnellement attaché au principe de neutralité peut-il oeuvrer en premier lieu pour l'usage de la force là où, selon les principes universels, celle-ci devrait être le dernier recours ?

Pour mémoire, rappelons qu'au Soudan, face aux deux parties en conflit (rébellion du Sud-Soudan contre le pouvoir de Khartoum), la même Suisse ne s'était engagée que dans le camp de la pacification. Grâce à ses bons offices, les frères ennemis vont signer en 2002 l'inespéré et historique accord de cessez-le-feu du Bürgenstock (Nidwald), après 21 ans de guerre. Loin du suivisme actuel, la Suisse ouvrira alors la voie à l'entrée en scène de l'ONU qui organise le 9 janvier prochain un référendum sur

l'indépendance du Sud-Soudan **Pourquoi alors la Suisse refuse-t-elle aujourd'hui d'envisager prioritairement un rôle analogue en Côte d'Ivoire ?**

2. Par sa décision, la Suisse ne respecte pas les Africains

Lorsqu'on respecte un peuple, on respecte ses institutions.

En 2009, le Tribunal fédéral, instance suprême suisse, a rejeté les accusations de discrimination raciale portées contre la campagne d'affiches islamophobes lancée en Valais en 2007 par le parti xénophobe et raciste UDC. Cette décision a été un blanc-seing pour ce parti. De nouvelles productions racistes ont suivi, heurtant les consciences à travers la Suisse et le monde : affiches sur le mouton noir, sur les minarets, etc. L'actuelle présidente de la Confédération les avait même jugées « nauséabondes ». Comment la Suisse aurait-elle réagi si, à la suite de cette décision souveraine et sans appel, un Etat du Moyen-Orient avait jugé que, par sa décision, le Tribunal fédéral suisse n'était pas une cour de justice fiable ? Tout le monde sait comment la Suisse a réagi face à la mise en cause de ses institutions judiciaires par la Libye dans l'affaire du fils Kadhafi confronté à la justice genevoise ?

Comment alors cette même Suisse attachée au respect de ses institutions peut-elle dénier le même respect au Conseil constitutionnel ivoirien mis en place par un Etat souverain comme elle et aussi critiquables soient ses décisions ? D'autant que cet organe, avec sa composition « pro-Gbagbo », n'a jamais été contesté dans sa légitimité durant tout le processus électoral, ni par la partie adverse, ni par la « communauté internationale ».

Enfin, lorsqu'on respecte un peuple on respecte sa Mémoire.

Pour les Africains conscients, 2010 a été, avec la commémoration des 50 ans des « indépendances africaines », une année de recueillement, de réflexion. Ils ont pu mesurer combien la souveraineté restait une frontière à conquérir. Les actions et postures de type colonial et blessant leur dignité demeurent dominants, même si certains chefs d'Etat africains tragiquement ubuesques les avalisent. Un récent reportage de France 2 sur la « Françafrique » l'a encore démontré. Ce réseau criminel politico-mafieux est, de l'avis de tous les analystes, au cœur de la crise ivoirienne. Il cherche à perpétuer en Afrique Noire exclusivement le permanent paradigme raciste d'une Afrique infériorisée qu'il faut continuer à infantiliser, en imposant ou en adoubant ses chefs, afin de mieux exploiter et piller ses ressources.

Ces ingérences humiliantes et mortifères ont eu cours durant ces 50 années d'« indépendance-sans-souveraineté ». Elles atteignent aujourd'hui, avec la crise ivoirienne un paroxysme insoutenable. Pour les Africains résolus à tourner définitivement cette fois la page du (néo)colonialisme et du racisme anti-Noir qui lui est associé, elles sont ressenties comme un couteau qu'on remue dans une plaie béante. Ou comme une agression à laquelle il convient de répondre. **Les autorités fédérales sont-elles conscientes des enjeux de dignité africaine qui se profilent derrière la crise ivoirienne** et qui vont désormais marquer en premier les relations extérieures des Etats africains, notamment face à l'Occident ? Ces enjeux réactivent aujourd'hui les courants panafricanistes à travers le monde entier contre ce qui est considéré comme une recolonisation de l'Afrique. C'est cette seule et unique raison qui a amené des « jeunes leaders » de plusieurs pays africains à aller exprimer leur soutien à M. Gbagbo, après le colloque qui les avait réunis à Cotonou (Bénin), du 18 au 20 décembre 2010, autour de la « Promotion de la solidarité des jeunes leaders africains face aux défis de la souveraineté ».

Au vu de ce qui précède,

Le CRAN condamne avec la plus grande véhémence la décision suisse de reconnaître l'une des parties du conflit ivoiro-ivoirien. Cette décision n'est pas fondée. Et la Suisse n'a pas à suivre une « communauté internationale » qui a largement démontré sa duplicité ainsi que ses visées bellicistes au mépris de l'opposition unanime des Ivoiriens à une guerre imposée de l'extérieur et à coup sûr catastrophique.

Le CRAN dénonce le traitement discriminatoire infligé à une des parties en Côte d'Ivoire, à un pays qui n'est pas unique dans ce monde où les contestations post-électorales sont de plus en plus légion (pas seulement en Afrique) et ne sont pas toujours suivies de mesures aussi coercitives, à un continent qui continue d'être placé sous tutelle comme à l'époque des colonies. La Suisse ne devrait pas s'inscrire dans une dynamique dont les ressorts politiques ne font pas partie de son histoire avec l'Afrique.

Le CRAN invite la présidente de la Confédération, cheffe du département des Affaires étrangères, à œuvrer à redéfinir ses relations avec les Etats africains à l'aune du défi de la montée en puissance de nouveaux acteurs économiques majeurs (Chine, Inde, Brésil, etc.) et de l'arrivée progressive sur la scène politique africaine de leaders décomplexés. Ces relations pouvant servir demain de modèle aux autres Etats occidentaux devraient avant tout respecter la dignité des Africains, leurs droits inaliénables et les institutions qu'ils se sont choisies.

Le CRAN appelle par conséquent le Conseil fédéral à revenir sur sa décision de reconnaître une des parties au conflit en Côte d'Ivoire. Face au potentiel hautement explosif sur le terrain, le Conseil fédéral devrait plutôt revenir à ses fondamentaux et mettre tout en œuvre, comme pour le Sud-Soudan, pour proposer ses bons offices, sinon renforcer les dynamiques allant dans ce sens. L'Afrique lui en serait reconnaissante.

Le CRAN exprime toute sa sympathie et sa solidarité envers le peuple ivoirien confronté à nouveau à des épreuves mettant en danger son avenir en tant que nation unie, libre et maître de son destin. Il lui apporte tout son soutien pour relever ce défi majeur dont dépendent à la fois son futur et celui du reste de l'Afrique.

Le CRAN tient à préciser qu'il ne soutient ici aucune des parties ivoiriennes en conflit. Sa démarche est motivée par le seul souci de voir, d'une part, la Côte d'Ivoire prise en otage connaître un meilleur destin, et, d'autre part, la Suisse neutre s'engager dans une voie privilégiant les aspirations - ivoiriennes, africaines et même suisses - à une issue pacifique et au respect de l'Autre.

Fait à Berne, le 4 janvier 2011

Pour le Conseil de gestion du CRAN,

Les Porte-paroles,

André Loembe, Vice-Président (079 345 08 52)
Mutombo Kanyana, Secrétaire général (022 343 87 93)

P.O. 

Communiqué envoyé à :

- *Présidente de la Confédération*
- *Autorités fédérales*
- *Représentants des partis politiques*
- *Commission fédérale contre le racisme (CFR)*
- *Ambassadeurs des pays africains et non-africains en Suisse*
- *Haut Commissariat de l'ONU pour les Droits de l'homme*
- *CERD (Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale)*
- *ECRI (European Council on Racism and Intolerance, Strasbourg)*
- *Presse nationale et internationale représentée en Suisse*
- *ONG actives dans la défense de la dignité et des droits humains*
- *ONG, associations et personnalités africaines*